
Renvoi au comité d'instruction publique de l'adresse de la société populaire d'Etampes (Seine-et-Oise) concernant l'héroïsme du citoyen François Rabourdin, d'Intville, volontaire au 10e bataillon d'infanterie, lors de la séance du 17 thermidor an II (4 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité d'instruction publique de l'adresse de la société populaire d'Etampes (Seine-et-Oise) concernant l'héroïsme du citoyen François Rabourdin, d'Intville, volontaire au 10e bataillon d'infanterie, lors de la séance du 17 thermidor an II (4 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIV - Du 13 thermidor au 25 thermidor an II (31 juillet au 12 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1985. p. 159;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1985_num_94_1_22733_t1_0159_0000_8

Fichier pdf généré le 09/07/2021

74

Les membres du bureau de conciliation du district de Lodève, département de l'Hérault, félicitent la Convention nationale sur ses travaux; lui demandent qu'elle supprime les tribunaux, comme des restes impurs de la constitution monarchique; qu'elle établisse des arbitres, et que chaque citoyen soit tenu de défendre lui-même sa cause, parce que les hommes de loi, qui se reproduisent sous toutes les formes, entravent les moyens de conciliation : ils terminent par l'inviter à rester à son poste.

Mention honorable des félicitations, leur insertion au bulletin, et renvoyé pour le surplus au comité de législation (1).

75

Les administrateurs du district de Mortagne, département de l'Orne, adressent à la Convention nationale l'état des objets d'habillement, équipement et armement des troupes de la République, qui ont été fournis pour le magasin militaire établi dans ce district par ordre du comité de salut public, et qui ont diverses destinations en vertu d'ordres.

Ces objets consistent en 1 116 habits, 4 094 vestes et gilets, 869 bonnets de police, 2 622 paires de souliers, 1 121 culottes, 886 vestes à la Marseillaise, 1 095 pantalons, 18 584 chemises, 2 635 paires de guêtres, 8 634 sacs de campement, 1 438 paires de bas, 78 cols, 62 chapeaux, 3 600 brosses, 1 600 peignes, 1 132 sacs de peau, 1 516 gibernes, 2 008 banderoles et ceinturons, 74 fusils de calibre, 70 briquets ou sabres;

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoyé au comité des marchés (2).

76

La société populaire d'Etampes, département de Seine-et-Oise, transmet à la Convention nationale le trait suivant. Le 19 messidor dernier, dans l'une des salles de l'hospice de cette commune, il fut fait l'opération au citoyen François Rabourdin, de la commune d'Intville, district de Pithiviers, âgé de 22 ans, volontaire au 10^e bataillon d'infanterie, 4^e compagnie, pour lui extraire du centre de la partie supérieure de la cuisse une balle allongée et angulaire qu'il avoit reçue sous Ypres le 21 germinal. Durant cette opération, ce brave républicain n'a poussé aucun cri, ni manifesté aucun

signe de douleur, et n'a cessé d'exprimer le désir d'être le maître de cette balle pour la renvoyer au plutôt, disoit-il, dans le cœur de quelque satellite des despotes.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoyé au comité d'instruction publique (1).

77

Les président, juges, commissaire national et greffier du tribunal de district séant à Epernay, département de la Marne, après avoir contemplé et admiré les immenses travaux de la Convention auxquels le Français doit sa liberté et la République, l'engagent à rester ferme à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Epernay, s.d.] (3)

Représentans du peuple

Dans le trajet de l'esclavage à la liberté, la mer a des écueils affreux et presque inévitables. Les peuples modernes, qui, comme les Suédois, les Hollandois et les Anglois, ont voulu, les premiers, secouer le joug de la tyrannie, sont ceux qui ont souffert le plus de la traversée. Dix ans, trente ans, cinquante ans de révolution n'ont fait que les altérer de sang, sans changer leur position. La liberté n'a pu se fixer dans ces contrées, parce qu'elle veut des mœurs et des vertus, et qu'elle n'a trouvé là que vices et corruption.

Français, vous avez été plus heureux, et vous deviez l'être, puisque vous êtes vertueux. Vous avez soupiré longtems après cette sainte liberté; après des siècles d'oppression, de malheurs et d'ignominie, vous avez su fixer ses regards bienfaisans; vous la possédez enfin, et c'est parce qu'il vous en a infiniment coûté pour l'avoir, que vous saurez d'autant mieux la conserver.

Oui, Français, c'est elle, c'est son génie tutélaire qui a enfanté la démocratie sous laquelle vous existez maintenant; son bras, en dirigeant vos coups, a terrassé les monstres qui vous tenoient enchaînés; son égide vous a rendu invulnérables; son feu sacré a vivifié vos cœurs, enflammé vos courages; sa raison est la vôtre; son amour est votre loi. Pourriez-vous jamais consentir à la perdre, lorsqu'elle fait votre force, votre gloire et votre bonheur? Non, vous péririez plutôt; vous en avez fait le serment, et vous ne jurez pas en vain.

Et vous, braves montagnards, quels droits n'avez-vous pas à la reconnaissance nationale! Vous, qui, en fondant la République, avez établi sur des bases immuables les droits sacrés de l'homme; vous qui, du même coup, avez ébranlé

(1) P.-V., XLIII, 30. Mentionné par Bⁿ, 26 therm. (2^e suppl^l).

(2) P.-V., XLIII, 30. Bⁿ, 27 therm. (2^e suppl^l); J. Sablier, n^o 1 480.

(1) P.-V., XLIII, 31. Bⁿ, 25 therm. (2^e suppl^l); Ann. patr., n^o DLXC.

(2) P.-V., XLIII, 31.

(3) C 312, pl. 1 242, p. 43.